N°50 avril 2025

L'écho du réseau Habitat Jeunes Occitanie

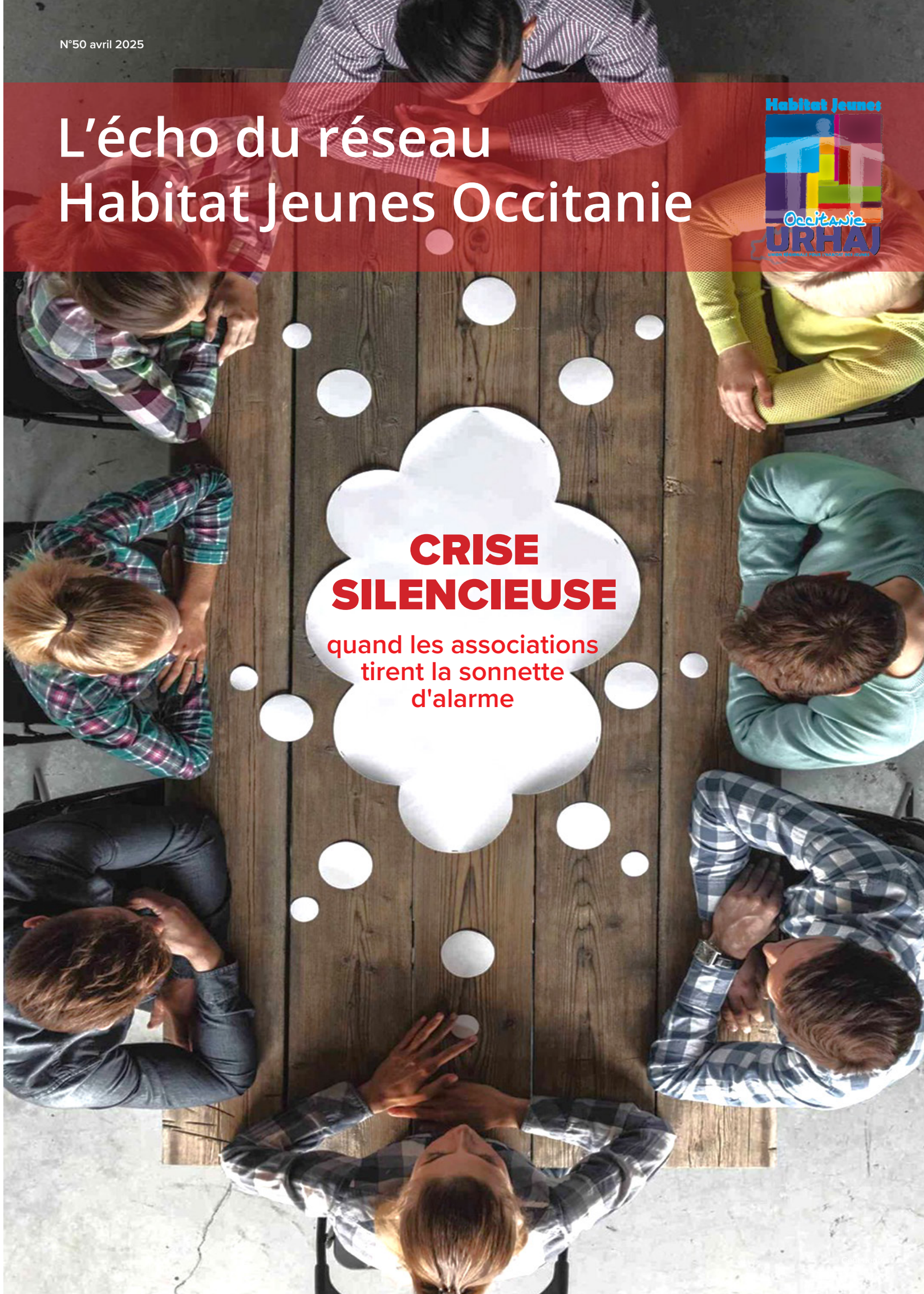

CRISE SILENCIEUSE

quand les associations tirent la sonnette d'alarme

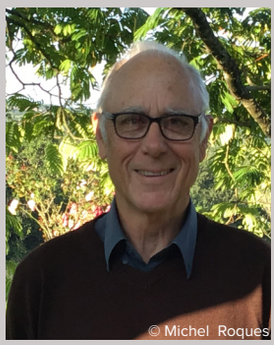

Michel Roques, Président de l'URHAJ Occitanie, a le plaisir de vous présenter l'Echo du réseau n°50

HABITAT JEUNES 70 ans

roulez jeunesses !

En 2025, le réseau Habitat Jeunes fête ses 70 ans !

C'est le 21 janvier 1955 qu'est née l'Union Française des Foyers de Jeunes Travailleurs (U.F.J.T). Si le nom a changé en 2005, pour devenir Union Nationale Habitat Jeunes, l'ambition reste la même : *"70 ans d'engagement pour toutes les jeunesses ! 70 ans au plus près des besoins et des attentes des jeunes, des territoires, de la société… 70 ans d'un projet complexe mais tellement riche porté par les salarié·es et bénévoles d'un réseau toujours en mouvement !"* UNHAJ

Le réseau Habitat Jeunes fêtera comme il se doit son 70ème anniversaire à l'occasion du Congrès Habitat Jeunes, du 14 au 16 novembre 2025, à Lille.
Un rendez-vous à noter, adhérents Habitat Jeunes, dans vos agendas !

"Jeunes, travailleur·ses, et habitant·es d'un quartier populaire "

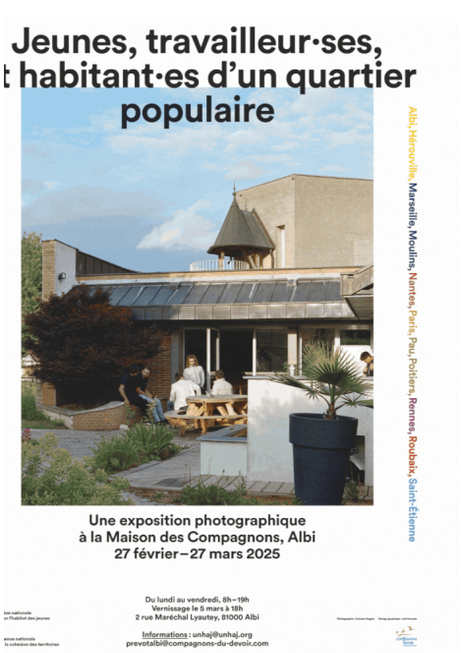

L'exposition photographique itinérante *"Jeunes, travailleurs.ses, et habitant.es d'un quartier populaire"* a fait étape du 27 février au 27 mars dernier à la Maison des Compagnons du Devoir à Albi.

Un périple qui a commencé au Foyer de Jeunes Travailleurs Championnet, à Paris, et va se poursuivre jusqu'en 2026 à travers toute la France. A chacune de ses étapes dans une résidence Habitat Jeunes, un vernissage permet de se rencontrer et d'échanger avec les acteurs locaux de la politique de la ville, les partenaires de l'association Habitat Jeunes et les élus locaux et régionaux.

Cette expo itinérante est constituée d'une 30ne de photos que l'on peut retrouver dans un livre du même nom qui revient sur l'histoire de certaines résidences Habitat Jeunes situées en quartiers prioritaires de la ville (QPV) à Hérouville, Marseille, Moulins, Nantes, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Roubaix, Saint-Étienne, et bien sûr Albi. En 2025, 19% des résidences Habitat Jeunes sont implantées en QPV.
L'objectif du livre *"Jeunes, travailleur·ses, et habitant·es d'un quartier populaire"*, publié par l'UNHAJ en début d'année, est de retracer l'histoire des FJT situés en QPV en termes de réseau, comme de bâti, et de présenter, au travers de l'image, des témoignages de jeunes habitants des quartiers populaires.

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie
Directeur de publication : Michel Roques
Rédactrice en chef : Emilie Taberly
Conception et rédaction : Céline Compère

Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
accueil@urhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

"Accompagner vers l'autonomie"

Le guide socioéduc 2024 Habitat Jeunes Occitanie "Accompagner vers l'autonomie" bientôt disponible !
Publié par l'URHAJ Occitanie à destination des équipes des résidences Habitat Jeunes, et notamment des travailleurs sociaux et des animateurs, ce guide est un outil pratique, support de l'accompagnement des jeunes.

Basé sur les contenus des interventions de professionnels auprès des équipes socioéducatives en 2024, son objectif est, à la fois, de favoriser la réflexion et de donner des idées, des techniques pour répondre aux questions et difficultés qui peuvent se poser dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.

Vous y trouverez des éléments de réflexion comme des conseils pratiques sur différents aspects en lien avec l'autonomie que sont le parcours résidentiel, le pouvoir d'agir, et la gestion des émotions. Et, également, des méthodes sur lesquelles s'appuyer pour mener à bien le projet du jeune et encourager la participation au collectif, dimension essentielle de l'accompagnement vers l'autonomie.
Consultez *"Accompagner vers l'autonomie"* sur le site de l'URHAJ Occitanie rubrique *"Nos publications"*.

"La place des femmes en Habitat Jeunes"

© Habitat Jeunes Montpellier

Si 43% des demandes de logement en Habitat Jeunes, au niveau national, émanent de jeunes femmes, seules 14% d'entre elles aboutissent contre 26% des demandes des hommes. Les femmes représentent ainsi 35% des publics logés en Habitat Jeunes, en moyenne nationale, et 29% en moyenne régionale en Occitanie. Les données quantitatives sur les durées de séjour moyennes en Habitat Jeunes montrent, par ailleurs, que 60% des femmes quittent leur logement en Habitat Jeunes avant 6 mois de séjour, alors que 70% des hommes y demeurent au moins 6 mois.

S'interroger sur la place des femmes en Habitat Jeunes n'est donc pas anodin, et les questions sont nombreuses. Raphaël Juan, étudiant en Master 2 "Genre, Egalité et Politiques Sociales" à l'Université Jean Jaurès de Toulouse réalise pour l'URHAJ Occitanie une étude sur la place des femmes en Habitat Jeunes : *" Est-ce que les jeunes femmes trouvent plus facilement que les jeunes hommes une autre solution de logement qu'Habitat Jeunes ? Est-ce qu'elles ont une représentation de l'habitat collectif comme peu sécurisant ? Est-ce que l'image d'Habitat Jeunes comme plutôt masculine n'est pas incitative pour elles ? ... Il s'agit d'étudier l'image que les résidentes ont d'Habitat Jeunes et la façon dont elles y vivent. Comment elles investissent les espaces collectifs et participent aux animations collectives ? Restent-elles entre elles ou y a t-il une véritable mixité de genre dans la vie collective ? Subissent-elles des comportements sexistes, voire des violences, et lesquels ? Comment est-ce que cela est appréhendé et géré par les équipes ? Des différences sont-elles constatées selon l'aménagement des espaces, la situation de la résidence, la part des hommes par rapport à celles des femmes, les types de publics ?..."*

Cette étude, avant tout qualitative, est basée sur du travail de terrain au sein des espaces collectifs des résidences Habitat Jeunes et sur des entretiens réalisés, à la fois, avec les résidentes (et aussi les résidents), les équipes socioéducatives et les directions. L'objectif est bien d'analyser la place des femmes en Habitat Jeunes est de dégager des pistes de réflexion et de travail pour faire place aux femmes et favoriser la mixité de genre en Habitat Jeunes.

"La place des femmes en Habitat Jeunes" sera publiée en juin prochain... en espérant que vous souhaitez déjà en savoir plus !

A la découverte de l'équithérapie

Habitat Jeunes Ô Toulouse, résidence l'Escale, à Muret

© Habitat Jeunes Ô Toulouse

Depuis le début de l'année, à chaque vacances scolaires, les résidents de l'Escale, la résidence Habitat Jeunes de Muret ont la chance de pouvoir découvrir le monde du cheval. C'est Clhoé Lacan, intervenante socioéducative à l'Escale, et passionnée d'équitation et d'équithérapie, qui a eu l'excellente idée de proposer cette initiative à l'équipe qui, convaincue, l'a proposée aux résidents : *« L'équithérapie est organisée au club hippique de Seysses, non loin de Muret. La première semaine de chaque vacances scolaires, nous proposons aux jeunes un atelier d'équithérapie où ils apprennent à s'occuper du cheval, le brosser, effectuer les soins de base, le connaitre… Ils effectuent des exercices à pied, aux côtés de l'animal. Ce n'est qu'à la seconde session, la semaine suivante, qu'une monitrice d'équitation leur apprend les premiers rudiments pour monter à cheval. Ils apprennent alors à sceller, à diriger le cheval sur un parcours, s'arrêter, repartir, trotter…*

Ces moments privilègiés permettent de se détendre, dans un environnement naturel, auprès des chevaux et aussi d'établir une connexion avec cet animal. Les jeunes ont la possibilité de changer de cheval à chaque atelier, ou bien de pouvoir conserver la même monture. Notre objectif est de faire découvrir l'équithérapie à tous les jeunes qui le souhaitent, mais aussi de leur permettre de revenir."

Les premiers ateliers d'équitation ont d'abord été proposés à tous les jeunes des résidences Habitat Jeunes de Ô Toulouse. Face au succès rencontré, les places ont, dans un premier temps, été priorisées aux résidents de l'Escale. L'heure est donc à la recherche de financements spécifiques pour que les sessions d'équithérapie soient plus régulières, au-delà des vacances scolaires, afin de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'avoir la chance d'y participer. Croisons les doigts !

Engagés sur le territoire

Habitats Jeunes du Grand Rodez, résidence les Capucines, Onet le Château

© Habitats Jeunes du Grand Rodez

La résidence Habitat Jeunes d'Onet le Château, dans l'Aveyron, affiche sa volonté de s'inscrire sur son territoire, le quartier prioritaire de la ville des Quatre Saisons. Depuis quelques mois, elle multiplie les actions avec PROGRESS, la régie de territoire, une association locale dont le but est *"l'émancipation individuelle par l'action collective"*.

Benjamin Nogaret, animateur socioéducatif à la résidence les Capucines, souligne l'importance de développer les liens entre l'association Habitat Jeunes et PROGRESS : *"Il est important de mobiliser les ressources dont nous disposons dans le quartier dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle des résidents et notamment pour ceux qui en ont le plus besoin. Par exemple, des anciens résidents qui sortent du CADA sont employés sur des chantiers d'insertion gérés par PROGRESS, comme sur l'entretien des espaces verts, cela peut constituer un tremplin vers de l'emploi plus durable.*

Depuis cet automne, nous avons notamment mobilisé, avec ma collègue Morgane Calle, animatrice, les Mineurs Non Accompagnés (MNA) autour de diverses actions organisées par cette association, de façon ponctuelle avec un atelier peinture à l'occasion d'Halloween, et de façon plus durable autour de l'alimentation. Nous avons ainsi visité le chantier d'insertion en maraichage à Cassagnes-Bégonhès, près de Rodez, fait le marché de fruits et légumes bios organisé devant le local de PROGRESS le mercredi matin. Tout un travail est réalisé autour de l'alimentation afin qu'ils découvrent d'autres produits et d'autres façons de cuisiner. Cela permet aussi des échanges au sein de l'association, comme le jour où les MNA ont cuisiné des soupes pour les personnes de la Résidence Services pour personnes âgées. A présent, nous aimerions créer un projet ensemble avec PROGRESS et, au niveau de la résidence des Capucines, nous souhaitons créer un jardin partagé, outil nécessaire pour continuer à travailler durablement sur l'alimentation avec tous les publics de l'association. »
S'inscrire sur le territoire et développer les liens sociaux et la solidarité entre tous les habitants… une belle perspective déjà à l'œuvre !

Opération ville propre

Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau, à Sète

© Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau

Le 25 février dernier, dans les rues du centre ville de Sète, les habitants ont pu croiser cinq résidents d'Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau. Equipés de pinces, sacs, gants et gilets jaunes, en compagnie de leur animateur, Alexandre Mognol, et de Margaux Painset, médiatrice du service d'éducation à l'environnement de Sète Agglopôle Méditerranée, ils nettoyaient, avec le sourire, trottoirs et caniveaux.

Les passants n'ont pas manqué d'interpeller les jeunes et de les féliciter pour cette initiative, donnant ainsi encore un peu plus de sens à cette action nettoyage (où pas moins de 5 kg de déchets ont été ramassés !), comme nous l'explique Alexandre Mognol, animateur à l'association Habitat Jeunes sétoise : *« L'objectif de cette action est de sensibiliser les jeunes, de les amener à prendre conscience de leur environnement et de leur montrer qu'ils ont les moyens d'agir pour le transformer et l'améliorer, comme ils l'ont fait ce jour-là en s'impliquant dans la ville. Travailler avec une médiatrice du service d'éducation à l'environnement de la communauté de communes a, pour cela, constitué une vraie plus-value dans la mesure où, ensuite, au sein de la résidence Habitat Jeunes, elle a apporté des précisions complémentaires sur les déchets ramassés, leurs nuisances, les solutions de recyclage et, l'importance du tri. »*

Et il semble bien que l'objectif ait été atteint, si l'on en croit la réaction de Lamine, l'un des participants : *« Je commence à comprendre certaines choses car chez moi, au Sénégal, on ne fait pas le tri. Quand je rentrerai, je le ferai, et j'apprendrai aux autres à le faire. »* Cette première action ne restera pas sans suite, en effet, en plus de la distribution d'un petit fascicule sur les bons gestes à adopter en matière de tri, un deuxième atelier éco-citoyenneté est déjà dans les tuyaux.

Gide en couleur

Habitat Jeunes Charles Gide, à Nîmes

© Anthony Maurin

La résidence Habitat Jeunes Charles Gide, située dans le quartier prioritaire de la ville Pissevin, à Nîmes, a pris des couleurs. Après la rénovation du hall d'entrée de la résidence, la façade a elle aussi été rénovée et décorée afin d'offrir un environnement plus gai aux résidents et aux riverains de ce quartier populaire.

L'association Habitat Jeunes a, une fois encore, travaillé main dans la main avec l'association pour le développement de la prévention spécialisée (A.D.P.S) dans le cadre de ce chantier éducatif, afin de réaliser une fresque haute en couleur. Une fresque à laquelle ont participé quatre jeunes, accompagnés par l'ADPS ou résidant à Habitat Jeunes Gide, avec des professionnels du graph et des éducateurs.

"Une super expérience qui a permis aux jeunes de monter en compétences avec l'acquisition de nouvelles techniques." souligne une éducatrice spécialisée de l'A.D.P.S. Des jeunes qui, de plus, peuvent être fiers d'avoir oeuvré à l'embelissement du quartier, comme l'indique Corinne Rossi, agent d'accueil à la résidence Habitat Jeunes Gide : *"Ce projet a pour objectif de montrer que la rénovation et l'embellissement des espaces publics sont non seulement possibles mais également nécessaires, surtout dans ces quartiers. Il est important pour nous de faire passer un message fort. Ce n'est pas parce que c'est un quartier sensible que la ZUP sud de Nîmes n'a pas le droit d'être rénovée !"*

La nouvelle fresque qui orne à présent la façade de la résidence Habitat Jeunes remet de la couleur, une démarche positive qui concourt à redonner le sourire aux habitants de ce quartier populaire.

Et si on parlait cyberharcèlement ?

Habitat Jeunes Ô Toulouse

Sensibiliser et informer sur le cyberharcèlement, l'idée est née à l'Escale, la résidence Habitat Jeunes de Muret avant d'être déclinée dans les autres résidences de l'association Habitat Jeunes Ô Toulouse.

Durant les entretiens avec les résidents, ou encore dans le cadre de la vie collective, certains résidents ont exprimé des souffrances liées au cyberharcèlement, des situations qui ont donné l'idée à l'équipe socioéducative de construire une action collective afin d'aborder ce thème avec les jeunes. Clhoé Lacan, intervenante socioéducative à l'Escale : *"Nous avons mis en place une action de sensibilisation et d'explication et de débat autour du cyberharcèlement. Chacun des jeunes écrit d'abord, sur des post-its, les mots que lui inspire le terme de cyberharcèlement, ensuite ils sont affichés et partagés, ce qui permet d'enclencher les réactions et réflexions. Nous diffusons ensuite un reportage « Lindsay, la mécanique du harcèlement », ce reportage raconte l'histoire d'une adolescente qui s'est suicidée en mai 2023 à cause du cyberharcèlement qu'elle subissait dans le cadre de son parcours scolaire. Particulièrement poignant, ce reportage suscite beaucoup d'émotions, il est donc absolument nécessaire d'avoir un temps de libre parole à la suite de la diffusion, mais aussi de parler des réalités du harcèlement aujourd'hui, de rappeler ce que dit la loi et, surtout, que cela touche, a minima, un jeune sur quatre.*

A mon grand étonnement, à l'Escale, c'est une des activités qui a généré le plus de participations depuis le début de l'année. Certains résidents, qui passaient devant la salle d'animation, se sont même spontanément joints à la soirée. Ce qui m'a également surprise, c'est la façon dont certains jeunes, très réservés, ont partagé leur vécu du cyberharcèlement. Cela a généré un élan de solidarité entre les jeunes et créé du lien entre eux. A titre d'anecdote, une fois la soirée terminée, ils sont tous allés diner ensemble, alors qu'habituellement chacun rentre dans son appartement."
Après les résidents de l'Escale, ce sont ceux d'Espérance et de Jolimont qui ont pu s'informer et s'exprimer sur le cyberharcèlement, toujours avec autant d'intérêt.

Quand l'Europe s'invite au Noctile

Alojeg, résidence le Noctile, à Auch

« Encourager la participation active à la vie européenne, promouvoir la mobilité des résidents et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'Union Européenne », tel est l'objectif de l'équipe socioéducative du Noctile, la résidence Habitat Jeunes auscitaine, au travers d'une série d'animations dédiée à l'Europe, en partenariat avec Europe Direct (le service d'information générale sur l'Union européenne à disposition de tous les citoyens européens).

Face au constat selon lequel l'Europe reste trop souvent méconnue des jeunes, la première étape a été d'en présenter les pays fédérateurs et constituants sous forme de jeux et de quizz, avant de parler mobilité et voyages. "Erasmus +" (qui permet aux jeunes de se former, travailler ou étudier dans un autre pays de l'Union Européenne) ou encore "Corps Européen Solidarité" (qui offre des oppportunités de réaliser des activités de solidarité et de se consacrer aux autres) : les résidents ont découvert les multiples possibilités et perspectives qu'offre l'Europe.

L'objectif de cette animation n'est cepedant pas qu'informatif, comme nous l'explique David Gilet, animateur social au Noctile : *" Cette première soirée est suivie d'une seconde animation de recueil de témoignages de jeunes sur leur vision de l'Europe, leurs attendus, leurs incompréhensions... cela permet de faire comprendre aux résidents comment l'Union Européenne est présente dans leur vie. L'objectif final est, à partir de ces témoignages et d'interviews, de monter une émission radio : "Donne ta voix à ta vision". Elle sera diffusée sur Gascogne FM, une radio locale d'Auch, avec laquelle nous avons déjà organisé une émission pour faire découvrir le métier d'animateur radio. L'idée de réaliser une émission de radio motive particulièrement les jeunes et renforce leur implication et leur intérêt dans cette action de sensibilisation et de découverte de ce qu'est l'Europe aujourd'hui."*
L'ensemble des retours fait par les jeunes sur les différents ateliers sera remonté directement à la commission européenne. Quant à l'émission de radio, elle devrait être diffusée en mai prochain. A suivre...

© pexels-olly-3761509

CRISE SILENCIEUSE

quand les associations tirent la sonnette d'alarme

"Renforcer le financement des associations, une urgence démocratique", le titre du rapport publié par le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) en juin 2024 résume clairement l'enjeu actuel.

"Il faut imaginer un monde sans association pour imaginer combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie, est considérable. Après les interpellations des restos du coeur, des centres sociaux, des secteurs de l'éducation populaire, dans un contexte de baisse significative des subventions, et dans un contexte d"inflation, le CESE lance aujourd'hui une alerte."

Cette alerte et cet appel à la vigilance renforcée pour la pérennité du monde associatif lancé par le CESE, sont partagés et soutenus par l'ensemble du monde associatif. En mars de cette année, le Mouvement Associatif réalisait une enquête nationale sur la santé financière des associations, afin d'évaluer la situation et d'interpeller les pouvoirs publics sur les conséquences majeures de baisse des financements.

Dans le contexte d'incertitude sur les budgets de l'Etat 2025, de dette publique inédite et de risque d'entrée dans une économie de guerre, les associations craignent d'être sacrifiées. Mais l'enjeu, pour la société, est majeur : la cohésion et le lien social, au plus près des territoires et des personnes. C'est tout simplement le rôle essentiel des associations dans la vie de la démocratie et de la participation citoyenne qui se joue aujourd'hui.

Le réseau Habitat Jeunes, au côté du CESE et du Mouvement Associatif, au niveau national comme régional, se mobilise, afin que tout un chacun prenne conscience du risque qui pèse aujourd'hui, au travers de la mise en danger de la survie des associations.

L'URGENCE DEMOCRATIQUE

Grands chiffres

1,4 millions d'associations dont 160 000 en Occitanie

20 millions de bénévoles

10% d'associations employeuses

1 habitant sur 2 est membre d'une association

2/3 des français font confiance aux assos comme actrices de la démocratie

Les associations jouent un rôle central dans la démocratie en permettant aux citoyens de s'engager et de contribuer directement à l'intérêt général, sur les territoires, au plus près des habitants. Les associations, il est nécessaire de la rappeler, sont le quotidien de chacun, elles sont, sur les territoires, les principaux acteurs de l'éducation, des sports et loisirs, de la culture... bref, de la vie locale. Elles sont des acteurs majeurs dans les secteurs de la solidarité, du social, et du médico-social. La fragilisation des associations met à mal le lien social, le cohésion sociale et la vie sur les territoires.

Depuis 30 ans, des tranformations profondes des financements des associations sont à l'oeuvre : baisse des financements publics, explosion des commandes publiques qui induit de la concurrence entre les associations, et décentralisation des financements vers les collectivités publiques qui augmentent les inégalités territoriales.

Entre 2005 et 2020, la part des subventions a baissé de 41 % dans le budget des associations au profit de logiques marchandes. Les associations se sont adaptées, leurs modèles économiques ont évolué. Elles ont fait face afin de toujours assurer au mieux leurs missions. Aujourd'hui, la limite du supportable semble atteinte pour une part importante d'entre elles et les perspectives s'annoncent particulièrement sombres.

L'ENQUETE

Le Mouvement Associatif, le Réseau National des Maisons des Associations et Hexopée (organisation professionnelle des employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire), ont mandaté l'Observatoire Régionale de la Vie Associative des Hauts de France pour réaliser une enquête nationale visant à évaluer l'impact des baisses de financements annoncées dans le secteur associatif. 5 557 témoignages de dirigeants associatifs ont été recueillis en mars 2025.

Principaux résultats

une trésorerie à rude épreuve

1/3 des associations employeuses disposent d'une trésorerie inférieure à 3 mois

69% des associations employeuses déclarent des fonds propres fragiles ou nuls

des financements incertains ou en baisse

1/2 des renouvellements de financements n'ont pas encore abouti

45% des subventions attribuées sont en baisse dont 20% en forte baisse

des conséquences sur l'emploi

18% des associations employeuses ne remplacent pas le départ des salariés

16% des associations employeuses annulent ou retardent leurs recrutements

8% des associations employeuses mettent en place un plan de sauvegarde de l'emploi ou procèdent à des licenciements économiques

des conséquences sur les activités

28% des associations déclarent diminuer leurs activités

22% des associations non employeuses annulent certaines de leurs actions

15% des associations augmentent la participation financière des usagers

Ces principaux chiffres mettent en exergue les difficultés grandissantes des associations à répondre aux besoins des personnes sur les territoires. Leurs actions de cohésion sociale, d'animation territoriale, d'éducation populaire, de création de lien social sont directement menacées par la baisse des financements publics.

Consulter l'enquête :
Santé financière des associations

L'ALERTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF OCCITANIE

Porte voix des dynamiques associatives, le Mouvement Associatif d'Occitanie se mobilise pour défendre les associations, alerter sur leur situation économique et rappeler leur rôle fondamental en termes de cohésion sociale sur les territoires entre tous les habitants. En Occitanie, 80 000 associations, soit la moitié des associations de notre région, sont affiliées au Mouvement Associatif.

© Hervé Guégan

Hervé GUEGAN
Président du Mouvement Associatif en Occitanie

"*Les associations, dans leur organisation comme leurs projets, ont l'habitude de faire face à des situations économiques difficiles, en s'adaptant dans les périodes compliquées dans les interpellations publiques ou les financements. La crise actuelle est cependant particulièrement inquiétante. En effet, le monde associatif est touché par une succession de crises depuis 2020.*

Durant la crise sanitaire, les associations ont été mises en avant pour les missions essentielles auprès des personnes, et ont bénéficié de prêts garantis par l'Etat, qu'elles doivent, actuellement, rembourser. La crise énergétique, en suivant, a mis à mal les associations comme l'ensemble des collectivités, et notamment les gestionnaires de logements et d'hébergement, dont les associations Habitat Jeunes. A présent, les réserves d'argent public sont complétement asséchées, que ce soit au niveau de l'Etat comme des collectivités territoriales alors que les effets des deux précédentes crises ne sont pas résorbées.

D'ailleurs, le terme de crise ne me parait plus forcément approprié. Nous ne sommes pas sur un épiphénomène de court terme, puisque résorber la dette de l'Etat va durer plusieurs années avant que l'on espère pouvoir revenir à des fonctionnements un peu plus sereins en termes de financements pour les associations. Alors qu'une partie importante d'entre elles dispose de moins de 3 mois de trésorerie, les délais de paiement de la part des collectivités ou de l'Etat ne cessent de s'allonger, et les financements peuvent encore potentiellement baisser. La moitié des assos se déclarent sans solution face à cette crise financière et un tiers ne voit comme solution que de se tourner vers des prêts bancaires risqués.

Il y a 20 ans, 35% des produits, en moyenne, étaient de la subvention, en 2017, on en était à 20%, et nous savons que la tendance est toujours à la baisse. L'une des raisons à cela, c'est qu'une partie des subventions est transformée en marchés publics et donc est devenue de la recette d'activité. Mais il y a également eu des coupes budgétaires sur différents projets auparavant financés par les collectivités et les services de l'Etat. De plus, la possibilité d'aller chercher des fonds privés auprès des Fondations, du Don ou encore du Mécénat s'amenuise toujours plus. 50% des associations accusent de fortes baisses de subvention, que ce soit de l'Etat, du Département, ou de la Région. Ces baisses des subventions aux associations dépendent directement, et c'est logique, des baisses de financements de l'Etat aux collectivités.

Cette instabilité économique nous amène à devoir trouver des solutions pour faire évoluer nos modèles économiques. 68% des associations cherchent des soutions à la crise financière par la négociation, les résultats dépendant directement des interlocuteurs sur les territoires. 35% d'entre elles se tournent vers des emprunts bancaires, avec les risques que cela comporte. Ces ajustements économiques, qui relèvent de la survie, vont clairement mettre à mal nos projets associatifs alors que nous vivons une période où nous avons besoin d'avoir des associations fortes, sur les territoires, pour mettre en œuvre des projets dans les quartiers, auprès des habitants, dans les campagnes, pour créer du lien et des échanges, du dialogue entre les personnes. Les associations sont des acteurs majeurs de cohésion sociale et permettent d'améliorer le vivre ensemble dans notre société. Face au contexte politique et économique actuel, à la montée des extrêmes, au risque de conflit armé, il faut que les associations aient la capacité d'être unies pour faire face et répondre aux besoins des personnes."

LA REALITE SUR LE TERRAIN : TEMOIGNAGE HABITAT JEUNES

Les associations Habitat Jeunes, à l'instar de nombreuses associations, se retrouvent contraintes de repenser et d'adapter leur modèle économique afin de faire face à la diminution constante des financements. A Castres, l'association Foyer Protestant, propose aujourd'hui 80 logements Habitat Jeunes. Confrontée à la baisse des financements publics, elle s'interroge aujourd'hui sur la façon de continuer à mener au mieux ses missions de logement et d'accompagnement des jeunes sur son territoire.

© Association Foyer Protestant

Pierre-Luc Rivière
Président de l'association Foyer Protestant

Aujourd'hui, nous n'avons quasiment plus d'aides, au niveau national, sur la partie investissement et, sur la partie fonctionnement, la CAF est notre seul soutien. Nous avons adopté la stratégie de la diversification des activités, en parallèle de la résidence Habitat Jeunes le Corporal, afin d'optimiser les coûts avec diverses activités comme la Maison d'Enfant à Caractère Social, et le service mobilité et l'auto-école, qui nous permettent de diviser les coûts des frais fixes.

Ce modèle économique comporte cependant un risque, à force de trop diversifier Habitat Jeunes ne sera plus notre première préoccupation, et pourtant les besoins des jeunes en logement et accompagnement sont de plus en plus importants. Nous avons 150 demandes non pourvues par an, à Castres, la résidence est reconnue par tous comme nécessaire sur le territoire.

Le Conseil d'Administration de l'association Foyer Protestant a d'ailleurs pris la décision de proposer 30 places supplémentaires en créant un nouveau bâtiment. Et c'est là que l'on se rend compte que les pouvoirs publics nous lâchent les uns après les autres... Nous aurions pu créer 50 logements pour répondre quantitativement aux demandes des jeunes, mais nous n'aurions alors pas pu suivre, qualitativement, sur l'accompagnement socioéducatifs des jeunes, n'étant pas en capacité d'embaucher dans le contexte actuel. Nous nous refusons de réaliser un accompagnement au rabais. L'une des principales difficultés actuelles et qu'il n'y a plus aucune volonté des pouvoirs publics de financer l'accompagnement.

© Association Foyer Protestant

Christophe Warnault
Directeur de l'association Foyer Protestant

La question des baisses de subventions constante que nous subissons depuis 15 ans impose de s'adapter, la question étant : où se situe la limite de nos possibilités d'adaptation sans nuire à la qualité des missions d'accompagnement des usagers ? A titre d'exemple, en 2025, nous avons perdu le financement de 10 places Aide Sociale à l'Enfance, cela représente une perte de 15 000 euros sur 25 000 euros en trois ans. Comment maintenir le niveau d'accompagnement de ces jeunes avec des moyens moindre ? Les usagers sont les premiers à pâtir de ces baisses de financement, et ce alors que les besoins en accompagnement ne font qu'augmenter. De plus en plus de jeunes rencontrent des difficultés à se loger, à manger, à se déplacer, ainsi que des problèmes de santé physique et mentale. On constate qu'il y a plus en plus de jeunes avec des troubles du comportement et de la personnalité.

Nous sommes dans une logique contradictoire. D'un côté, l'Etat diminue les financements et renforce les contrôles sur l'utilisation des fonds publics et, de l'autre, il impose une évaluation aux établissements et services médico-sociaux dans le cadre d'une démarche qualité. Mais comment faire pour former toujours plus et mieux les salariés, renforcer l'accompagnement autour de la santé des usagers, sensibiliser à l'écologie, passer au tout numérique... alors que l'on ne nous donne pas, en adéquation, les moyens financiers, matériels et humains, pour mettre tout cela en œuvre ? Nos moyens diminuent mais, malgré tout, nous continuons à réaliser nos missions, avec l'inquiétude toujours plus grande de ne plus avoir les moyens financiers d'avoir permettant de disposer des ressources humaines.

LES PRECONISATIONS POUR LES ASSOCIATIONS

© Cent degrés

Le CESE et le Mouvement Associatif avancent un certain nombres de préconisations afin de renforcer le financements des associations et, ainsi, leur permettre de continuer à mener à bien leurs missions essentielles sur les territoires.
Ces préconisations, portées auprès de l'Etat et des collectivités territoriales par les représentants du monde associatif, répondent aux besoins et aux enjeux actuels des associations.

ACCROÎTRE

le soutien financier des pouvoirs publics aux associations et prioriser la subvention afin de les préserver des règles de la concurrence

- Fixer à 2,5% la part du budget de l'Etat et des collectivités territoriales consacrée aux associations, en mettant en oeuvre une loi de programmation pluriannuelle de financement de la vie associative pour sa contribution à l'intérêt général
- Consolider la définition de la subvention et en faire le mode principal de financement des associations
- Sécuriser la notion de de pluriannualité des subventions

FAVORISER

de nouvelles formes de financement et de soutien

- Créer un fonds national de mobilisation pour la vie associative cogéré par les représentants des collectivités territoriales, de l'Etat et du monde associatif
- Créer de nouveaux emplois "aidés" d'utilité sociale et citoyenne, pérennes et de qualité appuyés sur les projets associatifs et accessibles à tous
- Transformer la déductibilité des dons aux associations en crédit d'impôt

RETABLIR

la confiance et réformer la gouvernance

- Abroger le contrat d'engagement républicain et lui substituer la charte d'engagement réciproques entre l'Etat, les Collectivités territoriales et les associations
- Favoriser la création d'instances nartionales et territoriales à gouvernance mixte (élus, citoyens et associations) pour l'évaluation et le financement des associations

ACCOMPAGNER

les associations sur le terrain au plus près des besoins

- Soutenir les "têtes de réseaux" dans leur rôle essentiel d'animation du tissu associatif, de porte parole, d'accompagnement de leurs associations membres dans leur projet stratégique comme sur des sujets plus techniques
- Soutenir l'engagement et developper l'engagement des bénévoles par la formation et l'accompagnement pour leur donner les moyens de s'adapter, de répondre aux difficultés, de porter le projet associatif et de le défendre
- Simplifier les démarches administratives des associations pour leur permettre de se consacrer en priorité au projet associatif

Les associations, sur chaque territoire, sont des témoins des évolutions de la société, des aspirations et des besoins des personnes. Elles sont des acteurs majeurs de la solidarité au service des plus fragiles et des plus précaires. Elles sont des initiatrices de projets sportifs, culturels, de loisirs accessibles à tous. Elles sont des créatrices de citoyenneté qui inventent et réinventent la vie ensemble. Elles sont des tisseuses de lien social, des vecteurs de rencontre entre les personnes. Elles sont porteuses des valeurs de l'éducation populaire.
On ne le redira jamais assez, les associations sont des acteurs essentiels dans notre vie et notre société pour lesquels il est urgent d'agir.

Repérer et remobiliser des jeunes dans les Hautes-Pyrénées

A l'automne dernier, l'association Atrium, à Tarbes a répondu avec succès à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la DREETS Occitanie dans le cadre du projet O2R : du repérage, de la remobilisation et de l'accompagnement spécifique des publics éloignés de l'emploi. Le projet O2R qui se déploie depuis le 1er décembre 2024 s'inscrit dans le prolongement de plusieurs dispositifs mis en place sur la période 2018-2023 en direction des jeunes les plus précaires, tels que le PIC 100% inclusion, le PIC invisibles ou encore le CEJ Jeunes en rupture.

Charline BAUDRY
Coordinatrice Plateformes Insertion

"

La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt O2R a été faite en consortium dans la mesure où le travail en partenariat est essentiel. Atrium est ainsi chef de file et référent du parcours pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi et travaille avec Poing d'1 Pacte 65, association tarbaise, propose également un parcours de remobilisation par le sport, la Mission Locale assure des missions de repérage et d'accompagnement socio-professionnel, le GIP Politique de la ville mène quant à lui des actions de repérage dans les quartiers prioritaires de la ville de Tarbes et de Lourdes.

L'objectif du dispositif O2R est de ramener les jeunes vers le droit commun en recréant le lien et la confiance avec les institutions et les acteurs publics de l'emploi et de l'insertion. Nous traitons les freins périphériques à l'emploi, avec un accompagnement social le plus adapté possible, et en facilitant l'accès à l'hébergement pour les jeunes à la rue. Notre équipe au sein d'Atrium est composée d'une intervenante sociale et coordinatrice de parcours, d'une chargée d'insertion et d'une coordinatrice de dispositif.

Deux parcours différents sont proposés aux jeunes.
« Poing d'Appui » en partenariat avec Poing d'1 Pacte 65, un parcours basé sur les activités sportives et « Atrium », un parcours basé sur l'accompagnement social. Nous n'en sommes encore qu'au début du déploiement d'O2R. Le repérage des jeunes a commencé en janvier, les premiers entretiens ont eu lieu en février, pour commencer les actions collectives début mars.

Nous mobilisons les dispositifs hébergement dont nous disposons en interne, à Atrium. Par ailleurs, nous travaillons sur l'autodétermination et la capacité du jeune à avoir un projet de vie qui soit réaliste, et sur sa capacité à s'inscrire ou se réinscrire dans la société et, dans un premier temps, dans un groupe. Pour certains, c'est vraiment essentiel, et c'est pour cela que nous formons des petits groupes, d'une douzaine de jeunes maximum.

Notre objectif est d'accompagner une soixantaine de jeunes sur l'année 2025. Cet objectif quantitatif est moins élevé que pour le dispositif CEJ jeunes en rupture, dans la mesure où repérer et accompagner les jeunes en particulier "invisibles" est compliqué, notamment en zones rurales.

Un des avantages du dispositif O2R, par rapport au CEJ-JR, c'est qu'il n'est pas obligatoire de réaliser 15 heures d'activités par semaine. Cela nous permet de construire notre programme en y allant progressivement en termes de reprise de rythme et d'obligations pour les jeunes. Nous diversifions les ateliers et essayons d'amener les sujets de façon participative, avec des méthodes alternatives, afin de les intéresser et de ne pas les braquer par des méthodes trop classiques qui ne trouvent pas leur adhésion.

L'une des difficultés que nous rencontrons, c'est que la rémunération à laquelle sont éligibles la majorité de nos jeunes, puisqu'ils ne bénéficient d'aucune ressource, n'est pas encore effective. Cela constitue un véritable frein pour motiver les jeunes potentiellement concernés par O2R. 90% d'entre eux étant en rupture familiale et ne bénéficient d'aucune aides ou ressources.

"

O2R en bref

L'Offre de repérage et de remobilisation s'inscrit dans la suite des travaux menés depuis 2018 au travers du Plan d'investissement dans les compétences visant à offrir une solution d'emploi ou de formation pour tous, selon l'article 7 de la loi pour le Plein Emploi. L'appel à manifestation d'intérêt occitan vise à créer un nouveau réseau en charge d'actions de repérage et remobilisation, en complémentarité avec les acteurs du Réseau pour l'emploi (France Travail, Missions locales, Cap Emploi). Les Quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV) et les Zones de revitalisation rurale (ZRR) affectées par des taux de chômage et de pauvreté élevés sont ciblés en priorité.

HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant, initié par l'URHAJ Pays de la Loire, se déploie à présent au sein du réseau Habitat Jeunes à l'échelle nationale sous la "marque" HTH.
HTH, pour Hébergement Temporaire chez l'Habitant, c'est une offre complémentaire à la résidence Habitat Jeunes. Une offre solidaire pour permettre aux 15-30 ans, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle de bénéficier d'une solution logement au plus près de leur lieu d'emploi ou de formation principalement pour des périodes très courtes (de une à quelques nuits), mais aussi plus longues (de quelques semaines à quelques mois).

En Occitanie, le réseau Habitat Jeunes se saisit de ce nouveau dispositif face aux difficultés croissantes des moins de 30 ans pour trouver à se loger, et notamment pour de courtes périodes, que ce soit sur les territoires tendus que sont les métropoles de Toulouse et Montpellier et les villes touristiques, mais aussi en zones rurales et semi-rurales, où il y a peu ou pas de petits logements à louer.

Le principe d'HTH est simple : développer le logement chez l'habitant, au plus près des besoins et des territoires. Pour autant, sur le terrain, les réalités peuvent être plus complexes, dans la mesure où il s'agit, concrètement, de mobiliser des hébergeurs qui souhaitent faciliter la mobilité des jeunes, et donc leurs possibilités d'insertion professionnelle et formative, à des tarifs encadrés qui correspondent aux contraintes financières des jeunes.

L'hébergement temporaire chez l'habitant va permettre d'apporter des réponses logement aux jeunes qui sont en contrats courts notamment (saisonnier, intérim, alternance...) et qui n'ont pas forcément besoin d'un logement sur la durée, mais plutôt de se loger rapidement pour répondre à une opportunité d'emploi ou de formation.

A cela, il faut ajouter le lien entre les générations, l'aspect rassurant pour les parents de jeunes mineurs ou encore le fait, pour les jeunes, de ne pas être isolés en territoire inconnu.

En Occitanie, HTH est en cours de lancement et mobilise d'ores et déjà les acteurs Habitat Jeunes dans l'Hérault, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot et le Tarn. L'objectif est, dans un premier temps, de nouer des partenariats avec les collectivités (Communautés de Communes et Département notamment) puis de faire connaitre le dispositif HTH auprès, notamment, des centres de formation, des entreprises, des missions locales... pour ensuite mobiliser des personnes volontaires pour louer une chambre à un jeune pour des tarifs modiques.

HTH, c'est "gagnant gagnant" pour les jeunes et les acteurs économiques et formatifs, et pour le dynamisme des territoires. C'est aussi un nouveau dispositif Habitat Jeunes qui se veut résolument solidaire et qu'il faut à présent faire connaitre.

L'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie coordonne le dispositif HTH en région et participe à le faire connaitre et le développer. **Si vous êtes intéressés pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !**

STOP À LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

La maltraitance institutionnelle c'est : *“L’ensemble des traitements inadaptés ou violents liés aux fonctionnements des institutions, portant atteinte aux droits et à la dignité des personnes".*
ATD Quart Monde

A l'automne dernier, ATD Quart Monde publiait un rapport pour dénoncer la maltraitance institutionnelle, un phénomène dont les plus pauvres sont les victimes principales. Ce rapport décrit la façon dont les plus précaires se retrouvent pris au piège des dysfonctionnements des institutions.

ATD Quart Monde a travaillé avec des personnes en situation de pauvreté, et des professionnels des institutions pour comprendre et analyser les causes et les mécanismes de la maltraitance institutionnelle actuelle *"qui touche, d’un côté, les familles en situation de pauvreté qui n’en peuvent plus des relations humiliantes avec les institutions censées les aider et, de l’autre côté, des professionnels impuissants face à un système défaillant qui leur enlève la raison d’être de leur métier".*

Le rapport publié par ATD Quart Monde met en exergue les grandes causes et mécanismes qui expliquent la "spirale infernale" de la violence institutionnelle. Elle s'explique notamment par des choix politiques qui ne répondent pas aux besoins de la lutte contre la pauvreté et notamment le manque de moyens humains et financiers pour la mise en œuvre des politiques publiques. Par ailleurs, les préjugés et les idées fausses sur les personnes en situation de pauvreté, la complexité des démarches ou encore la numérisation excessive sont pointés du doigt comme des facteurs agravants de la maltraitance institutionnelle.

La maltraitance institutionnelle c'est, pour certains, quand il faut remplir un dossier en ligne : "C'est l'angoisse si on fait une erreur ou que l'on ne comprend pas parce que les questions sont incompréhensibles."
Extrait de témoignages du rapport d'ATD Quart Monde

L'ONG porte aujourd'hui son plaidoyer auprès des pouvoirs publics et auprès des acteurs professionnels qui accompagnent les personnes en situation de précarité. Des échanges ont ainsi été organisés, fin mars, avec le réseau Habitat Jeunes Occitanie dans la mesure où les équipes socioéducatives sont confrontées, dans leur pratiques professionnelles à des situations de maltraitances institutionnelles envers les jeunes comme envers elles-mêmes.

La maltraitance institutionnelle c'est quand : " Tu es un jeune de 17 ans placé par l'Aide Sociale à l'Enfance depuis des années et qu'on te dit : tu vas être majeur, tu vas devoir te débrouiller tout seul dans la vie."
Extrait de témoignages du rapport d'ATD Quart Monde

ATD Quart Monde propose, au travers de son plaidoyer, des propositions pour agir ensemble contre la maltraitance institutionnelle :

- en garantissant des moyens convenables et inconditionnels d'existence à chaque personne
- en remettant de l'humain dans les services publics et resserant les liens de confiance entre usagers et professionnels pour assurer des droits effectifs
- en facilitant les recours juridiques et administratifs

Il s'agit bien de remettre de l'humain entre les administrations et les professionnels qui y travaillent et les citoyens, et y compris, et surtout, les plus précaires qui n'ont pas les moyens de se défendre ou de "voir venir" financièrement.

© ATD QUART MONDE

LOGEMENT DES JEUNES
Il est urgent d'agir !

"Logement des jeunes : une urgence sociale !", le rapport du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COG) et du Conseil national de l'habitat (CNH) tout comme le Rapport annuel de la Cour des comptes sur le thème de la jeunesse, tous deux parus en ce début d'année, partagent le même constat sur l'urgence sociale d'agir pour le logement des jeunes.
Le réseau Habitat Jeunes a contribué activement à ces travaux, qui éclairent les difficultés concrètes des jeunes à se loger et notamment pour les jeunes travailleurs les plus précaires.

La précarisation croissante des ressources des jeunes, alliée à la crise du logement, entraine une décohabitation de plus en plus tardive et complexe. Les jeunes les plus précaires, et notamment en rupture familiale, sont particulièrement touchés ne pouvant plus compter sur un soutien parental. La mobilité professionnelle et formative des jeunes, souvent nécessaire, est freinée par les difficultés d'accéder au logement et met en péril leur insertion socioprofessionnelle dans la société.

Le rapport "Logement des jeunes : une urgence sociale !" au-delà de dresser un état des lieux précis de la situation actuelle, propose 57 recommandations concrètes pour améliorer l'accès au logement et, par là-même, favoriser l'insertion professionnelle de tous les jeunes. Des propositions dont l'objectif est de lutter contres les fortes inégalités dans l'offre de logements accessibles aux jeunes et de déployer une politique ambitieuse et structurante, visant à élargir l'offre tout en la rendant plus accessible.

Le COG et le CNH appellent à résoudre la crise du logement des jeunes par différents prismes : les ressources financières, l'accompagnement social et l'offre de logements adaptés. Elles préconisent de définir une programmation pluriannuelle et de renforcer le pilotage et la coordination locale.

Concernant spécifiquement le réseau Habitat Jeunes, les recommandations s'articulent notamment autour :

- De la sécurisation du modèle économique par le renforcement des financements à l'accompagnement, tant sur l'aspect de la gestion locative sociale que sur l'aspect de l'action socioéducative, sans oublier les missions d'accueil/information/orientation et le développement des services Habitat Jeunes sur tous les territoires
- Du développement des résidences Habitat Jeunes (FJT) en mettant en place les recommandations du rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable publié en février 2022 *« Evaluation et pistes d'évolution pour les Foyers de jeunes travailleurs »* et en évitant une compétition sur le financement et les opportunités de réalisation entre les FJT et les RSJA
- Du développement des conventions de partenariats entre les acteurs du logement et les acteurs de l'information sur le logement des jeunes et en améliorant leur coordination locale avec les pouvoirs publics, ainsi qu'en facilitant les parcours résidentiels des jeunes en renforçant des partenariats entre les réseaux « Jeunesse », les bailleurs sociaux et les collectivités

"Logement des jeunes : une urgence sociale !" :
Consultez le rapport sur le site de l'UNHAJ

"Rapport public annuel 2025 de la Cour des Comptes" :
Consultez le document

Déclaration commune des acteurs de l'hébergement et du logement en Occitanie

Le 27 mars, lors du Conseil de l'Habitat et de l'Hébergement, la FAPIL, la Fondation pour le Logement, Habitat Social en Occitanie, La Fédération des Acteurs de la Solidarité, l'URIOPSS, l'Unafo et l'URHAJ ont lancé un cri d'alarme sur l'ampleur de la crise du logement et ses conséquences durables sur les conditions de vie des habitants d'Occitanie : *"Dans un contexte où la demande n'a jamais été aussi élevée, où il y a de plus en plus de familles et enfants à la rue, alors que les acteurs se débattent sur le terrain pour continuer à produire des logements dans un contexte difficile, ce ne sont pas les objectifs de programmation qu'il faut revoir à la baisse, ce sont les moyens pour les atteindre qu'il faut développer !"*

Il y a urgence à prévenir les conséquences sociales et économiques d'une crise qui s'aggrave, et dont les premières victimes sont les jeunes et les ménages, premiers touchés par l'embolisation de l'ensemble de la chaine de l'offre d'hébergement et de logement adapté.

2025

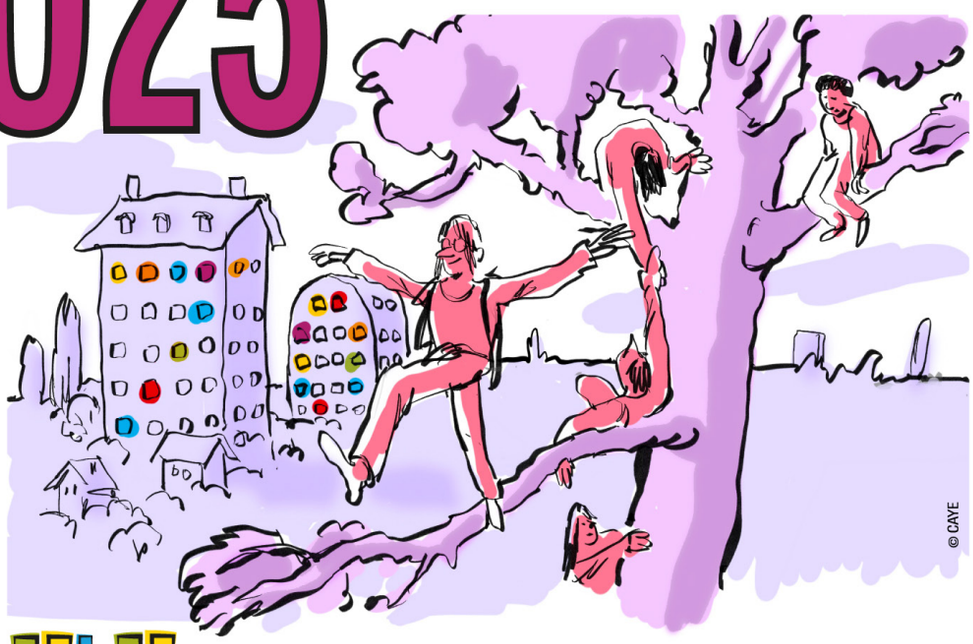

HABITAT JEUNES 11 ans

roulez jeunesses !

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec